



## Obtenir une indemnisation

Par **Nolan**, le **29/12/2015** à **16:31**

Bonjour,

Je suis victime d'un accident de circulation depuis octobre 1997 dont je suis depuis, paraplégique et ne me déplace qu'en fauteuil roulant. Je ne pourrais plus jamais remarché de suite de cet accident. Ceci s'est produit, alors que je conduisais le véhicule d'un ami qui m'avait demandé d'aller faire une course dans le département de l'Essonne sur la nationale 7. De retour, il y avait des travaux et la chaussée a été déviée. J'avais pris un avocat à l'époque et comme je n'avais personne pour suivre le dossier, car ma femme, mes enfants et toute la famille m'avait abandonner, l'avocat en question, selon les informations reçues, avait été corrompu et en chemin, il avait abandonné le dossier pour la raison que "le propriétaire du véhicule avait déclaré que j'ai conduit son véhicule, sans son autorisation donc je n'avais pas droit à une indemnisation quelconque.

N'ayant pas les moyens de poursuivre le dossier, celui-ci est resté sans aucune suite et je n'ai jamais reçu même pas un centime.

Des multiples séquelles sont restées et ma vie a basculée depuis, pas de soutien, pas de femme, pas d'enfants plus de considération et je galère jusqu'à ce jour.

J'ai rencontré une personne, dans la même situation de handicap comme moi et qui est avocat et qui m'a dit que "QUELQUE SOIT LA RAISON, J'AI DROIT A L'INDEMNISATION MÊME SI L'AFFAIRE DURE DEPUIS PLUS TRENTE ANNÉE;  
POUVEZ-VOUS M'AIDER ET M'ÉCLAIRER SUR CETTE SITUATION CAR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE CE MONSIEUR S'EST APPUYER SUR CETTE SIMPLE DÉCLARATION QUI N'ÉTAIT MÊME PAS VRAI, JE ME DEMANDE SI L'AVOCAT QUI NE VOULAIT MÊME PLUS ME RECEVOIR DANS SON CABINE, SITUE AU 3ème ETAGE OÙ JE NE POUVAIS PAS ACCÉDER, ET VOILA, JE SUIS ABANDONNE CAR HANDICAPE EN FAUTEUIL ROULANT, MON MÉTIER D'AIDE SOIGNANT, JE NE PEUX REPRENDRE CETTE ACTIVITÉ;  
J'AI 57 ANS, QUI POURRA M'AIDER;

CORDIALEMENT

Par **djnono**, le **25/01/2017** à **17:55**

<http://www.dva-experts.com/accident-de-la-circulation/>